

DECLARATION D'ECHANGES DE BIENS INTRACOMMUNAUTAIRES

OBJECTIF DE FORMATION

En participant à cette formation sur la Déclaration d'Echanges de Biens Intracommunautaires, les professionnels chargés de ces déclarations pourront renforcer leurs connaissances et sécuriser leurs pratiques sur tous les volets : règles d'assujettissement, réalisation et contrôle de la DEB...

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Respecter les obligations déclaratives statistiques dans les échanges à l'intérieur de l'Union Européenne

PUBLIC

Tout collaborateur des services administratifs export
Responsables et collaborateurs des services comptables/fiscaux, achats, douaniers et logistiques, comptables uniques, responsables administratifs et financiers

PRE REQUIS

Connaître les règles de base de la TVA dans les opérations intracommunautaires

EFFECTIF / NOMBRE DE PARTICIPANTS

Effectif minimum : 4 personnes

CONTENU / PROGRAMME DEVELOPPE

- Définition des flux à déclarer
- Mouvements non taxables
- Mouvements devant figurer sur la DEB
- Mouvements à exclusion de la déclaration
- Support de l'information
- Déclaration de la DEB sur le WEB
- Niveaux d'obligation
- Informations à déclarer
- Régime de l'entrepôt
- Flux physiques
- Flux fiscaux
- Informations reprises sur la CA3
- Sanctions en cas de non-respect des obligations
- Obligation depuis le 01-01-2010 : La DES (Déclaration Européenne de Services)
- Apports méthodologiques
- Applications sur cas réels
- Remise d'un support récapitulatif
- Remise de la check-list reprenant la méthodologie

METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode active adaptée à la formation des adultes
Apports théoriques
Etudes de cas pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Vidéo projecteur
Support de cours
Etudes de cas

PR
.../...

SUIVI / EVALUATION

Test de connaissances avant / après formation
Enquête de satisfaction finale

VALIDATION / SANCTION

Attestation de fin de formation remise à chaque participant

ASSIDUITE

Fiche d'émargement par demi-journée (stagiaire / formateur)
Attestation de fin de formation co-signée par l'Organisme de Formation et le participant au stage

ORGANISATION

Formation INTER ENTREPRISE, dispensée en PRESENTIEL exclusivement

INTERVENANT

Tout formateur ayant les compétences requises.

DUREE

UNE journée pleine soit un total de 7 heures de formation

DATES (date limite d'inscription : nous consulter)

Le 24 septembre 2020 **OU** le 18 mars 2021

COUT

350 euros nets de taxe (*organisme non assujetti à la T.V.A. pour ses activités de formation*)

LIEU DE LA FORMATION (locaux accessibles aux personnes en situation de handicap)

Selon l'origine géographique des personnes inscrites, le lieu de déroulement est :

CAMPUS CONSULAIRE – Zone Industrielle Nord – 11, rue Philippe Lebon – 87280 LIMOGES

Ou CAMPUS INISUP – 25, Avenue Edouard Herriot – 19109 BRIVE

Ou CCI DE LA CREUSE – Maison de l'Economie – 8 Avenue d'Auvergne – 23000 GUERET

○○○

PR